

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 23 NOVEMBRE 1985

Elle se tient dans la grande salle du Conseil de la Faculté de médecine, 12, rue de l'Ecole-de-Médecine.

La séance est ouverte à 14 h 40 par le Président Alain Bouchet.

Le Secrétaire général Jean Angot rappelle les noms des membres disparus : le Médecin-Général Camelin, MM. Patrice Bousset, Gaston Linon, Alain Brieux, Isidore Simon.

Sont absents excusés : les membres ayant adressé leurs pouvoirs dont le Dr Lanchou.

Sont présentes, ayant signé la feuille d'émargement : 53 personnes disposant de 70 pouvoirs, soit 123 voix exprimées. (Pointage et vérification dus au Dr Thillaud.) (A savoir que 2 membres ont refusé d'émarger, signataires des assignations : le Dr V (n'ayant pas réglé sa cotisation) et Mme... à qui il fut remis un pouvoir qui lui était adressé ; dans la salle, ils n'ont pas pris part aux votes.)

Devant une salle comble, la parole est donnée au Secrétaire général pour la lecture du rapport moral, qui déclare :

« Ce qu'on appelle rapport moral est en fait un bilan de gestion, dont l'instigateur est le Conseil d'administration de la Société.

A la suite de l'Assemblée générale enregistrée du 15 décembre 1984, le Conseil s'est réuni le 12 janvier 1985 pour élire le Bureau, dont vous avez eu connaissance dans la séance du 26 janvier 1985, lors de l'intronisation du Pr Alain Bouchet à la présidence.

Par le décès du Général Camelin, une place est vacante dans le Conseil, qui propose l'élection du Pr Alain Larcan. »

Le Président présente la candidature du Pr Alain Larcan, qui est votée à l'unanimité.

Le Secrétaire général continue :

« Le Conseil d'administration a consacré quatre séances à l'organisation et aux programmes à réaliser, complétées par deux réunions du Bureau.

Mais considérons tout d'abord la **présentation du rapport financier** établi par le Dr Pierre Goubert.

En avoir au 1 ^{er} janvier 1985	F	15 391,40
au 11 novembre 1985	F	64 593,36
Augmentation de notre solde créditeur de	F	48 661,96
Les dépenses. — De l'exercice 1984	F	184 739,40
Pour les 10 mois de 1985	F	100 561,09

Le taux de compression des dépenses en fin d'exercice 1985 sera de l'ordre de 25 % (conformément au vœu du Conseil d'administration et particulièrement de notre Secrétaire général).

Cotisations. — Montant total 1984	F	134 227,45
au 10 décembre 1984	F	116 584,90
au 1 ^{er} novembre 1985	F	115 273

Pour atteindre le niveau de 1984, soit F 18 954,45, il faut les rentrées de 60 cotisations environ ; or, le nombre des retardataires à payer est plus élevé.

Portefeuille de la Société : inchangé, il s'élève à F 69 043,57

A une question du Pr Pierre Bourgeois, on répond qu'il existe 5 membres d'honneur, 25 membres honoraires et 1 membre perpétuel, dispensés de cotisation et recevant le Bulletin. Il existe un certain nombre de services de la Revue en échange d'autres Revues. Il y a également des doublons d'envois et des membres défaillants en abonnement, bientôt inventoriés par le Conseil d'administration, et auxquels la Revue sera supprimée.

Devant l'accroissement des dépenses de location de salle, il est proposé de majorer la cotisation de 20 francs, ce qui est voté à l'unanimité.

Votre approbation remercie le dévouement de notre Trésorier.

Nous confirmons son appel des cotisations sans tarder, pour éviter des découverts de trésorerie dus aux règlements des factures de l'imprimeur dès la parution des bulletins et leur distribution.

A ce propos, nous décidons d'y inclure de la publicité qui allège les charges, et nous sollicitons les membres de mettre à profit leurs relations, et aussi de ne pas oublier qu'il est possible d'être « donateur » et plus... et de recruter des membres.

La Société compte plus de 700 membres : 705. Un record !

L'intérêt qu'elle suscite est prouvé par la correspondance qui est chiffrée à 640 lettres reçues et à 319 envoyées par l'infatigable Vice-Président, le Dr Michel Valentin, ce baroudeur toujours attentif au déroulement des choses.

L'attribution des prix fut une retentissante manifestation de l'activité de la Société, par le nombre des postulants et la valeur des lauréats qui nous ont exposé leurs sujets de thèses.

Les habituelles communications, des plus intéressantes, ont fait l'objet de sept séances, auxquelles vous avez assisté, dont les préparations sont réservées au Dr Jean-François Lemaire.

Rappelons le grand succès du déplacement à Lyon, le 1^{er} juin, organisé par notre Président : les visites des musées de médecine, guidées par le Pr Despierre, dont celui du vénérable Hôtel-Dieu, où le Doyen Normand nous a retenus comme convives.

Puis le lendemain à Saint-Julien, où Mlle Jacqueline Sonolet nous a accueillis dans le cadre champêtre et ensoleillé de la maison-musée de Claude Bernard, ensuite la réception chaleureuse du Dr Charles Mérieux. Ces journées lyonnaises furent un succès sans précédent.

Le 22 juin, dans une séance et un dîner, nous avons maintenu nos liens traditionnels avec la « Société internationale d'histoire de la médecine ». Les

Drs Valentin et J-F. Lemaire ont, le 23, montré aux congressistes l'Ecole vétérinaire d'Alfort et ce dernier nous a reçus chez lui, pour le grand plaisir de tous ; nous l'en remercions ainsi que Mme Lemaire.

Enfin, le 26 octobre, nous avons eu l'extraordinaire et solennelle séance dans la bibliothèque du Val-de-Grâce, aimablement mise à notre disposition par notre Administrateur, le Médecin-Général Inspecteur Lefebvre, sous la présidence de l'ancien ministre Henri Frenay, en la présence des hautes personnalités de la médecine.

Séance du souvenir ému de l'activité du service de Santé à la Libération, consacré aux prisonniers et déportés survivants des camps, et leur retour en France. Exposés inconnus du Ministre et des principaux responsables organisateurs de cet énorme service de réception et de soins apportés à nos compatriotes. Révélation tardives... dues à l'initiative et tout à l'honneur de notre Société française d'histoire de la médecine.

Toutes nos manifestations sont relatées par nos deux dévoués amis dans les Bulletins que le Dr P. Durel façonne avec application et nous lui en savons gré.

Le « rapport moral » dans son aspect, c'est vous, chers Collègues, qui en êtes les artisans par votre large participation assidue à la vie de la Société, que nous venons d'évoquer, ainsi que par l'expression de votre satisfaction et vos marques de bienveillance. »

L'Assemblée, consultée par le Président sur le rapport, ne présente aucune observation et ne pose aucune question. **Ce « rapport moral », sans opposition ni abstention, est voté à l'unanimité, et est applaudi.**

Puis, le Président rappelle que l'ordre du jour prévoit :

« Problèmes en cours. Questions diverses ».

Le Secrétaire général se déclare prêt à donner tous renseignements et, après quelques minutes d'attente et aucune question n'étant posée, le Président clôt l'Assemblée générale et lève la séance.

Le Président,
Pr Alain Bouchet.

Le Secrétaire général,
Pr Jean Angot.

Nous remercions les membres qui se sont intéressés au déroulement de cette Assemblée générale, soit en envoyant des pouvoirs, soit en se déplaçant, dont le nombre de voix n'avait jamais été aussi élevé. Ils ont voulu, par leurs votes à l'unanimité sur toutes les questions, manifester au Conseil d'administration et au Bureau leur approbation, leur entière confiance, très encourageante.

Le Secrétaire général,
Jean Angot.

ERRATUM. — Dans le *Bulletin* n° 3-1985, page 206 : lire 2 *mai*, et non 22.